POURQUOI CHOISIR
MON DIAGNOSTIQUEUR ?

Notre métier

La réalisation de tous vos **diagnostics immobiliers obligatoires pour la vente ou la location de votre bien.**

Notre valeur ajoutée

- Un accompagnement **privilégié et personnalisé**
- Suite à notre intervention, le **Dossier de Diagnostics Techniques** (DDT) vous sera remis avec une **explication détaillée** des diagnostics effectués.
- En cas d'anomalie, votre diagnostiqueur saura **vous rassurer et répondre à vos questions.**
- Sur votre demande, il pourra prendre contact avec vos futurs acquéreurs pour explication des diagnostics.

LES DIFFÉRENTS DIAGNOSTICS

- DPE (Diagnostic de Performance Énergétique)
- AMIANTE
- PLOMB
- ÉLECTRICITÉ
- GAZ
- TERMITES (Zone d'infestation délimitée par arrêté préfectoral)
- SURFACE HABITABLE (Carrez - Boutin)
- ERP (État des Risques et Pollution)

Pour tous diagnostics supplémentaires, contactez-nous !

LE PACK SÉRÉNITÉ

- **Réalisation de tous vos diagnostics immobiliers obligatoires** en fonction de votre bien.
- **Renouvellement gratuit** des diagnostics jusqu'à la vente de votre bien.

MON DIAGNOSTIQUEUR

Mon contact dédié

Sylvain CANDELA
Bureau Veritas
8206142
Tél. : 06 87 10 29 71
Diagnostiqueur Immobilier

MON DIAGNOSTIQUEUR
04 89 51 33 88
www.mondiagnostiqueur.com

Création : *Sur le pont / communication* - Crédits photos : iStock Getty Images

MON DIAGNOSTIQUEUR

Pour mon Bien, c'est le meilleur !

Réalisation de tous vos diagnostics immobiliers pour votre sérénité



UNE VENTE ? UNE LOCATION ?
POUR VOS DIAGNOSTICS :
04 89 51 33 88
www.mondiagnostiqueur.com